	Syndicat National " FORCE OUVRIERE " **des Finances Publiques** *********** **Section de l'EURE**

Compte rendu du CTL du 16 avril 2015.

En liminaire, FO DGFIP 27 a regretté que ne soit toujours pas communiqué le plan triennal de la Direction. M. Roche répond qu'il est toujours en attente de la réponse ministérielle.
Il s'est toutefois engagé sur 2 points :

- le SIE de Verneuil n'ira pas à Evreux car c'est techniquement impossible : il ne peut y avoir 1 seul SIE pour 3 SIP
- le service RH de la DDFIP ne va pas disparaître.

Nous en prenons bonne note et resterons très attentifs au respect de ces engagements.

L'AGFIP annonce qu'il y a 27 postes vacants dans notre département et dénonce les limites du système des RAN, trop rigide, car certaines ne sont pas demandées. Nous lui avons rappelé qu'il est de sa responsabilité de pourvoir ces postes.
Les effectifs de l'équipe de renfort vont être augmentés mais modification des missions qui lui seront attribuées : l'importance des travaux à effectuer sera privilégiée sur le remplacement d'une vacance.

1. **Présentation du budget prévisionnel de la DDFIP**

- Le budget est en baisse par rapport à celui de 2014.
- Des économies sont prévues sur des postes comme l'affranchissement. Pour ce faire, M. Roche propose une centralisation du courrier à la DDFIP et la fin des machines à affranchir. Le but étant de faire baisser les prix en augmentant le volume. Le courrier des postes comptables devant être transmis à la Direction via les sacoches, **FO** a demandé si il sera possible d'augmenter le nombre d'envoi par semaine de celles-ci. L'AGFIP répond que le nécessaire sera fait si besoin.
De même l'usage des envois en recommandé devra être limité. Nous avons fait remarquer qu'il s'agit souvent d'une nécessité réglementaire. M. Roche répond qu'il est de sa responsabilité de définir les modalités d'utilisation des recommandés.
Nous attendons donc une note de service qui annonce clairement la chose !
- Sur la ligne Téléphonie » : nous avons rappelé les difficultés que connaissent certains postes avec leurs lignes téléphoniques. La Direction en a tenu compte et un agent a été spécialement formé pour intervenir sur ces problèmes. Les postes qui voient leurs difficultés persister doivent immédiatement en informer la Direction.
- sur la ligne Informatique : des discussions vont être engagées avec le CHSCT pour mettre en place un cofinancement. Celui-ci permettra de remplacer les écrans de moins bonne qualité dans les postes comptables disposant d'un double écran.

2. **Information sur l'expérimentation PRS**.

Il s'agit de transférer le recouvrement de certaines créances faisant suite à un contrôle de la DIRCOFI au PRS de la DRFIP du Nord.
7 départements sont concernés par cette expérimentation qui débute le 04/05/2015.
Ces créances, uniquement professionnelles, représentent un volume de 4 à 5 dossiers par SIE

3. Présentation de la campagne IR :

Les agents doivent promouvoir au maximum la dématérialisation et les services en ligne. Un taux de saisie de 100% des déclarations reçues est demandé par la Direction pour début juillet. Le planning d'accueil au public sera réduit. La prime d'accueil ayant été supprimée, les agents ne sont pas favorables au maintien de l'ouverture sur la plage méridienne. M. Roche confirme l'ouverture des SIP d'Evreux sur le temps du midi : il appartiendra au chef de poste de désigner les « volontaires »

4. Point d'information sur RSP médoc

Le fonctionnement technique est stabilisé mais le travail en comptabilité reste lourd. Le déploiement en poste comptable est pour l'instant stoppé. Un groupe de travail va être mis en place pour constituer une base documentaire qui fait cruellement défaut.

5. Point d'information sur RSP forcé

L'application est en cours d'amélioration avec la mise en production de la version 5. La direction de l'Aisne va entrer dans l'expérimentation.

6. Modalités de dégagement des fonds

Une nouvelle convention a été signée en début d'année avec la Poste. Et ce sans prendre l'avis des chefs de poste, premiers concernés. Résultat : des bureaux de poste imposés qui obligent le comptable à faire des kilomètres supplémentaires avec les problèmes de sécurité que l'on peut imaginer (sans parler de la perte de temps !!), et des modalités de dégagement de monnaie ubuesques : pas plus de 2 kg (une dizaine de rouleaux) uniquement les jours imposés soit en moyenne 2 fois par semaine. Les postes ayant de nombreuses régies apprécieront !
FO a obtenu que la convention soit modifiée pour le poste de Pont de l'Arche: les fonds pourront être déposés à Louviers et non plus à Val De Reuil, l'exigence de sécurité étant identique.
Le recours à une société de transport de fonds est envisagé pour la Direction et Evreux-Sud.
L'AGFIP précise que le but est de limiter les dépôts en espèce à nos guichets. Nous lui avons demandé comment il comptait faire avec les régies. Il propose une piste : le dépôt en direct des régisseurs auprès d'un transporteur de fonds.
Cette hypothèse nous paraît dangereuse : quid de la responsabilité du comptable si il ne peut plus vérifier les dépôts ? Comment effectuer un suivi efficace des comptes régies dans ces conditions ?
Nous serons vigilants sur ce point.

7. Questions diverses :

Le mise en place d'un guichet commun DDFIP / SIP dans le hall de la Direction : projet toujours d'actualité mais des travaux sont à effectuer.
Une demande a été faite à la DG pour le financement conjointement avec les travaux envisagés pour le relogement des agents du Château à la Cité.
La finalité est d'optimiser l'utilisation du hall avec accueil commun des services et caisse commune.

Vos élus FO en CTL : Delphine Lhôte – Olivier Collet – Jean-philippe Suzzoni